

AUTORISATION PARENTALE

POUR PARTICIPANT MINEUR

MARCHE – LA PERSJUSSIENNE

Je soussigné(e)

Nom et prénom :

Demeurant à

Adresse :

Code postal : **Ville :**

agissant en qualité de Père, Mère ou Représentant légal (rayer la mention inutile)

Autorise

Nom et prénom de l'enfant :

Né(e) le :

- À participer à l'épreuve de Marche de La Persjussienne se déroulant le 11 octobre 2026 à 8h30, au départ du stade de Pers-Jussy.
- Être photographié(e) et publié(e) sur le site internet et les autres supports de communication de l'événement.
- J'autorise, le cas échéant, l'organisateur à prendre les mesures nécessaires en cas d'urgence, dans la mesure où les circonstances obligeraient à un recours hospitalier ou clinique.

Droit à l'image et protection des données

Conformément à l'article 11 du règlement, tout participant souhaitant s'opposer à la publication de son image ou de son résultat doit en informer expressément l'organisateur via l'onglet « Contact » du site lapersjussienne.fr.

Conformément à l'article 13 du règlement, les justificatifs de participation (présente autorisation parentale) sont conservés de manière confidentielle pendant dix (10) ans, conformément à la réglementation FFA (Art. II.A.3.4). Vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données vous concernant, exerçable via l'onglet « Contact » du site internet.

Lieu : **Date :**

Signature :